

# 16

## RAPPORT

**OBJET : CONVENTION CINEMETZ ET RETROSPECTIVE JEAN-MARIE STRAUB - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE LA MOSELLE**

La Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle / Ligue de l'Enseignement a pour mission régionale l'animation cinématographique et le suivi du dispositif Cinémetz dans la ville à travers la coordination d'actions en partenariat avec l'Action culturelle de l'Université (semaine du cinéma espagnol), les associations Fragment (ciné-concerts) et Ciné-art (cycles thématiques mensuels). Elle organise dans ce cadre la Quinzaine du festival jeune public *Alonzanfan* en mars.

Par ailleurs, elle met en place du 11 mars au 3 avril 2011 la première rétrospective de l'œuvre de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub (natif de Metz), cinéastes marquants dans l'histoire du cinéma, en partenariat avec l'association Ciné-Art, initiateur du projet. Une vingtaine de projections suivies de tables-rondes en présence des artistes sont ainsi programmées au Centre Pompidou-Metz mais également au Caméo, à l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole ainsi qu'un concert à l'Arsenal.

Des actions de sensibilisation sont prévues à l'attention d'un public étudiant et lycéen au travers de dispositifs existants d'éducation à l'image et de conférences.

Aussi, il est proposé de verser à la F.O.L. Moselle pour l'année 2011 une aide au projet pour la convention Cinémetz de 16 000 € ainsi qu'une subvention au titre de l'organisation de la rétrospective Straub d'un montant de 15 000 € soit une subvention d'un montant global de 31 000 €. Pour mémoire, la Ville lui a versé pour la rétrospective Straub un premier acompte de 15 000 € fin 2010.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## **MOTION**

**OBJET : CONVENTION CINEMETZ ET RETROSPECTIVE  
JEAN-MARIE STRAUB - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A  
LA FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE LA MOSELLE**

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 28 octobre 2010,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 13 janvier 2011,

DÉCIDE l'attribution d'une subvention pour un montant total de 31 000 € à la Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle / Ligue de l'Enseignement, au titre de l'aide aux projets suivants : convention Cinémetz (16 000 €) et rétrospective Straub (15 000 €) prévue du 11 mars au 3 avril 2011 à Metz,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens du 6 décembre 2010 avec l'association bénéficiaire.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué :

Antoine FONTE